

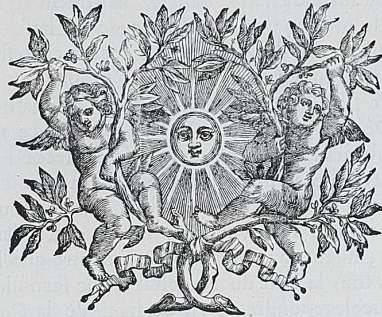
## TROISIEME PARTIE.

273

deffous il paroît que la hauteur de cet Attique est les  $\frac{2}{3}$  de celle des Colonnes inferieures, & les  $\frac{1}{3}$  c'est à dire un peu moins de  $\frac{1}{2}$  de celle de l'Ordonnance dedeffous.

Ainsi l'on peut hardiment donner la même proportion aux Attiques que l'on voudra placer entre deux estages, ou même quelques fois plus ou moins de hauteur comme  $\frac{2}{3}$  ou seulement  $\frac{1}{3}$  de celle de l'Ordonnance sur laquelle il porte, sans néanmoins s'écarter d'avantage de ces mesures. Nous avons des exemples de la premiere maniere des Attiques c'est à dire de ceux qui couronnent les façades aux Arcs de Triomphe, dont nous parlerons cy apres.

Les Attiques entre deux estages peuvent avoir la moitié ou les deux tiers ou seulement un tiers de l'Ordonnance de deffous.



Zzz